



Formulaire de saisine

Dispositif de recueil des actes de violence, discrimination, harcèlement, et agissements sexistes

Cadre réglementaire :

- Article 26-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- Décret n° 2020-256 du 13 mars 2020 relatif au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique.

J'agis en qualité de :

Victime des faits

Témoin des faits

Veillez renseigner obligatoirement les données marquées par un astérisque. Dans le cas contraire, le signalement ne pourra pas être pris en compte et sera considéré comme irrecevable.

Collectivité ou établissement concerné par le présent signalement

Collectivité/Etablissement employeur* :

Département* Gironde (33) Lot et Garonne (47) Dordogne (24)

Siège :

Identité du signalant

Nom* : Prénom* :

Un signalement peut être effectué de manière anonyme si la gravité des faits est établie et que les éléments factuels transmis sont suffisamment détaillés. Cet anonymat sera conservé tout au long de la procédure.

Si l'identité de l'auteur du signalement est indiquée : les éventuels destinataires des informations figurant sur le formulaire signalement sont couverts par le secret professionnel ou par une obligation de confidentialité. Les données individuelles ne seront pas consignées dans le dossier administratif de l'agent.

Collectivité/Organisme* :

Fonction : Service :

Adresse courriel* : Téléphone :

Afin que le correspondant signalements puisse vous recontacter afin de vous guider dans vos démarches, il vous est demandé de communiquer au minimum :

-soit votre adresse courriel

-soit vos coordonnées téléphoniques

Ces coordonnées ne seront en aucun cas communiquées aux professionnels en charge de l'étude du dossier.

Identité de la victime, si différente

Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Identité de l'auteur des actes ou agissements

Nom* : Prénom* :

Collectivité/Etablissement public employeur* :

Obligatoire afin de vérifier si l'employeur a conventionné avec le CDG33, 24 ou 47

Fonction : Service :

Type d'acte ou agissements*

Le présent signalement concerne des faits de* :

Violence

Discrimination

Harcèlement moral ou sexuel

Agissements sexistes

Description de la situation donnant lieu au signalement*

Description chronologique des faits en indiquant pour chaque évènement, et dès que cela est possible, la date, le lieu et l'heure :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Préciser si les faits sont uniques ou répétés et, s'ils se sont déjà produits auparavant, sous quelle forme et à quelle fréquence :

.....
.....
.....
.....
.....

Éléments de preuve ou témoignages éventuels

Lister et joindre les éléments de preuve dont vous disposez (témoignages, courriels, courriers...) :

.....
.....
.....
.....

Je déclare sur l'honneur que les informations mentionnées ci-dessus sont exactes.

Date* :

Le présent formulaire et l'ensemble des pièces sont à transmettre au Centre de Gestion de la Gironde par voie postale, **avec la mention confidentielle**, à l'adresse suivante :

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde
Dispositif de signalement AVDHAS
Immeuble Horiopolis, 25 rue du Cardinal Richaud
CS 10019
33049 Bordeaux Cedex

Que se passe-t-il après le signalement ?

Le correspondant signalements du CDG33 accuse réception sous un délai de 8 jours en vous informant de la suite donnée.

Si le signalement ne relève pas du périmètre et des compétences de la cellule signalements, ou que la collectivité dont il s'agit ne relève pas du dispositif mis en œuvre par le CDG33, le correspondant signalements oriente le signalant vers les structures compétentes ou dispositifs adaptés.

La cellule signalements examinera le signalement dans les 15 jours pour :

- Information sur les droits de la victime et les suites envisageables (démarches, dispositifs...).

- Orientation de la victime vers des structures et professionnels compétents (psychologues, médecins, associations...).
- Information de l'employeur ou des employeurs des préconisations de la cellule signalements pour traiter les faits.

Le correspondant « signalements » ainsi que les membres de la cellule signalements sont, de par leurs fonctions, soumis aux obligations de confidentialité. A chacune des étapes, le CDG33 garantit la stricte confidentialité de la procédure, sa neutralité et son impartialité. **Les données individuelles ne seront pas consignées dans le dossier administratif de l'agent.**

Le CDG33 ne dispose en aucun cas d'un pouvoir disciplinaire ou de prérogatives répressives.

ATTENTION :

- Mon signalement ne sera pas traité si ma collectivité ou celle de la victime si je suis témoin direct n'a pas sollicité le CDG33 pour assurer pour son compte le recueil des signalements.
- Mon signalement ne doit pas contenir de propos diffamatoires, ou de dénonciations calomnieuses. Sinon, je m'expose à des sanctions disciplinaires et pénales.
- Mon signalement doit être de bonne foi.
- Je ne dois pas avoir l'intention de nuire à une personne ou à la collectivité.

Traitement des données

Les informations recueillies dans ce formulaire sont enregistrées et traitées informatiquement par le CDG33 afin de permettre la mise en œuvre du dispositif de signalement. Seuls les agents chargés de la mise en œuvre de ce dispositif sont destinataires des informations collectées. Ils en assurent la confidentialité. La Politique de protection des données personnelles du CDG 33 est librement consultable sur son site internet www.cdg33.fr (mentions légales).

Conformément à la réglementation (loi Informatique et libertés et RGPD), vous disposez sur les données vous concernant d'un droit d'accès, de rectification et, sous certaines conditions, de limitation et d'effacement. Pour exercer ces droits ou pour toute question concernant le traitement de vos données, vous pouvez contacter le CDG33 à dpd@cdg33.fr ou par courrier à « DPD du CDG33 – 25 rue du Cardinal Richaud – CS10019 – 33049 Bordeaux cedex ».

Pour toute demande de renseignements :

Correspondant signalements AVDHAS :

Adresse email : signalements243347@cdg33.fr

Téléphone : 05.56.11.24.95